

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE.	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS.	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale).	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

8, Rue des Marronniers, A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

Rédacteur en Chef : FRÉDÉRIC COURNET

ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement
A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Comfot
A Paris, chez MM. AUDBOURG et C^e, 10, place de la Bourse
BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

ACTES ET PAROLES

Jamais on n'a tant parlé de concorde et d'union, jamais on n'a tant offert et donné de baisers de Lamourette que par ce temps de conférences, de banquets et de réunions intimes. Rarement aussi il n'a été fourni plus d'indiscutables exemples de mésintelligence, de tiraillement et d'incertitude.

Est-ce à dire qu'il y a une indifférence, lassitude ou désaffection ? Je suis, pour ma part, absolument convaincu du contraire.

Il y a une situation politique nouvelle qui exige un nouveau groupement, une reprise en sous-œuvre de l'organisation des forces du parti radical-socialiste, si puissant à Lyon, et qui sera maître du terrain le jour où il le voudra.

Nous n'avons plus, comme pendant les années précédentes, à combattre contre la triple coalition des partis monarchiques qui se sont tous trois finalement réunis dans l'élément clérical.

Nous vivons, sans conteste, sous l'étiquette républicaine. Aussi, tout le monde est-il républicain. Les plébiscitaires de l'Empire, les tripoteurs de la fusion royale, les souteneurs de l'Ordre-Moralien, tous, depuis Dugué de La Fauconnerie jusqu'à John Lemoine, depuis Galliffet jusqu'à J. J. Veiss, les monarchistes avérés et les faiseurs de complot d'Etat flétri, ont fait amende honorable à Marianne dans le giron de la Très Sainte République Opportuniste.

Seulement — car il y a un seulement — ils ont la prétention d'être les seuls, les vrais, les honnêtes et les sages républicains.

Ils refont à leur profit le mot connu : Nul n'aura de... républicanisme, hors nous et nos amis.

Quant à ceux qui ont toujours combattu pour le triomphe de la République, non pas pour une République nominale et tout au plus bonne à servir d'enseigne et de trompe-l'œil, mais pour celle qui est sortie vivante des entrailles de la Révolution, la République démocratique et sociale, quant à ceux-là, on les dénonce comme trouble-fêtes, hommes de désordre et gens dangereux.

Toute la jésuitique logomachie conservatrice y passe, et à leur bonne foi opportunistes, les républicains de la vingt-quatrième heure ont pénétré partout. Il n'est pas de comités, de groupes, de cercles ou ces endormeurs et ces farceurs n'ont infiltré leur dissolvant esprit d'énervement et de réaction.

Lyon offre, par son célèbre comité central, un exemple éclatant de ce travail de taupes. Il n'est pas un républicain en France qui ne sache les bons combats qu'il a livrés, les services qu'il a rendus, l'énergie qu'il a déployée. Personne n'ignore non plus qu'il s'est peu à peu laissé envahir par l'élément opportuniste. Il est devenu pendant longtemps le mieux organisé des instruments d'escamotage des revendications et des volontés populaires.

On l'a vu, à la veille des élections municipales d'hier, se moquer audacieusement des électeurs en les sollicitant d'accorder leurs suffrages à un candidat dont tout l'engagement consistait à remplir le mandat accepté par les conseillers précédemment élus.

C'est un peu large comme mandat. C'est même d'autant plus élastique, que les conseillers élus par les soins du comité central ne votent pas tous selon la même esprit. Les uns, le plus grand nombre, sont à la dévotion de l'Administration et passent ainsi la jambe à leur mandat.

Or, si le Comité les désapprouve, il eût dû les blâmer publiquement et réclamer leur démission. Si non, c'est lui qui se joue de la confiance des électeurs.

Son nouveau candidat devait être bien embarrassé de choisir entre tous les conseillers qui interprètent diffé-

remment le mandat reçu du Comité. Fort heureusement pour M. Baou qu'un second tour de scrutin est nécessaire, et que d'ici là il aura le loisir de convoquer les électeurs de la 6^e section et de prendre leur sentiment. A moins toutefois qu'il juge que la chose n'en vaille pas la peine.

Ce qui est vrai pour le 1^{er} arrondissement l'est aussi pour le 3^e.

Les arrondissements changent mais non les procédés.

Le Comité central radical de la 3^e circonscription organise une « réunion privée » à l'effet d'entendre M. Lagrange. Et, afin qu'il ne puisse y avoir doute sur les intentions anti-démocratiques des organisateurs, on a bien soin de libeller ainsi l'ordre du jour : « Audition du citoyen Lagrange, député. »

Il semble que « réunion privée » ne suffisait pas. Il reste bien entendu, de par l'ordre du jour, que les citoyens assez aimés des Dieux et des Prophètes-convocateurs pour être au nombre des préférés, seront simplement admis à l'honneur d'écouter M. le député. C'est de propos délibéré qu'on a évité de dire que M. Lagrange rendrait compte de son mandat et répondrait aux questions qui pourraient lui être posées.

Hier, c'était M. Ballue; aujourd'hui, c'est M. Lagrange; demain peut-être ce sera le tour de M. Chavanne. Allez, passez, muscade !

Ces agissements ne sont pas du goût de tous les électeurs. Beaucoup protestent. Nous avons, entre autres protestations, reçu du Cercle d'études sociales des premier et quatrième arrondissements, copie d'un procès-verbal dont nous transcrivons l'extrait suivant :

« Les républicains socialistes de la première circonscription électorale protestent contre la réunion privée tenue salle de la Perle par le Comité central pour y entendre M. Ballue, et y choisir un candidat municipal opportuniste. Ces procédés occultes sont contraires aux principes républicains : agir au grand jour; ils sont conformes aux procédés des jésuites : agir dans les ténèbres. »

Je suis persuadé que les électeurs de la Guillaumière partageront l'opinion du Cercle d'études sociales. Les citoyens de la Guillaumière pas plus que ceux de la Croix Rousse ne s'expliqueront cette façon cavalière de traiter le suffrage universel par dessous la jambe. Les députés ont une profonde horreur pour les réunions publiques, alors que leur devoir est d'en provoquer le plus possible. N'ont-ils pas pour mission immédiate de développer la vie politique et de s'inspirer de la volonté de tous ?

Frédéric Cournet.

DÉPÊCHES DE NUIT

En télégraphique matin

LES JOURNAUX

Paris, 17 avril.

Le Rappel dit que ce qui ressort de la lettre de Mgr Guibert, c'est qu'il y a incompatibilité entre les instituteurs et l'enseignement tel que le veut la loi nouvelle.

Le Parlement dit que la loi sur l'instruction obligatoire est bonne en principe, mais incohérente. C'est en l'appliquant avec tolérance et non par des désirs que les Chambres prouveront que l'esprit de l'Université n'a pas changé.

La Paix et le XIX^e Siècle approuvent entièrement le discours de M. Jules Ferry.

La République française dit que le seul but de la coalition semble de semer partout des germes de division et d'abîmer par tous les moyens possibles les républicains qui avaient toujours passé pour les plus méritants.

Le Gaulois dit qu'il y a un seul point à relever dans le discours de M. Jules Ferry, celui dans lequel le ministre proteste contre les écoles sans Dieu; tel est le sort de la nouvelle loi que ses auteurs même la désavouent et que la seule espérance des autres est qu'on ne pourra pas ou qu'on n'osera pas l'appliquer.

La Soleil, analysant le discours de M. Jules Ferry, se demande si c'est par haine du passé qu'on adopte dans le présent un système d'enseignement qui efface jusqu'au souvenir de la religion.

— L'affaire de Chaulnes amène des polémiques acrimonieuses entre les journalistes.

Le reporter du Voltaire rappelle à M. Fouquier, du XIX^e Siècle, qui blâmait les excès du reportage, l'apologie évangélique de la poutre et de la paille, et lui demande s'il préfère les fantaisies qu'il envoie au Gil Blas.

LES GRANDES MANŒUVRES

Paris, 17 avril.

M. le ministre de la guerre vient de faire publier l'instruction contenant les dispositions relatives à l'exécution des grandes manœuvres d'automne en 1882. Cette instruction renferme l'indication des corps d'armée qui prendront part soit aux manœuvres de division, soit aux manœuvres de brigade.

D'après cette instruction, les 1^{er}, 2^e, 3^e, 14^e et 16^e corps d'armée exécuteront des manœuvres d'ensemble d'une durée de vingt jours, y compris le temps nécessaire pour se rendre sur le terrain et pour en revenir. Les 14^e et 15^e corps manœuvreront l'un contre l'autre.

Les 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e et 13^e corps exécuteront des manœuvres de division d'une durée de quinze jours, aller et retour compris. Les 4^e, 10^e, 11^e, 12^e et 18^e corps exécuteront des manœuvres de brigade d'une durée de quinze jours, aller et retour.

L'instruction donne également le détail des régiments de cavalerie affectés aux corps d'armée, divisions et brigades pendant leurs opérations.

Des manœuvres de cavalerie d'une durée de treize jours, pour chaque série, seront exécutées successivement au camp de Chalons et à Bleré (Indre-et-Loire). La première série manœuvrera du 26 juillet au 7 août; la seconde série manœuvrera du 16 au 28 août.

VOL A L'HOTEL DES POSTES

Paris, 17 avril.

Un vol a eu lieu à l'hôtel central des Postes, dans le local des distributions. Les malfaiteurs, après avoir forcé une armoire blindée où se trouvaient renfermés des sacs contenant des valeurs, s'emparèrent de cent trente-quatre chargements qui venaient de la province et de l'étranger et devaient être distribués dans la matinée.

Le total des sommes volées est encore inconnu. Les chargements volés sont la partie minime du contenu de l'armoire. Les derniers renseignements sur le vol commis à l'hôtel central des Postes assurent que 190 chargements ont été soustraits. La valeur des sommes volées dépasserait un million en billets de banque et en chèques.

Une enquête est commencée. Les plus habiles agents ont été mis en campagne. On suppose que le voleur était caché dans l'intérieur de l'hôtel.

LETRE DU PRINCE VICTOR NAPOLEON

Paris, 17 avril.

Le Napoléon publie la lettre suivante, écrite à un de ses amis par le prince Victor, dont la mort avait été faussement annoncée, il y a quelques jours :

Heidelberg, 14 avril 1882.

Mon cher ami,

Le bruit de ma mort vous a ému. Je tiens à vous rassurer moi-même. Je ne sais sur quoi il a pu se fonder. Dieu merci je ne me suis jamais mieux porté. Les journaux ont beaucoup parlé de moi ces temps derniers. Je fais allusion à cette polémique si passionnée dont je suis l'objet, et dans laquelle je paraîtrai, si l'on y ajoutait foi, ne pas avoir pour moi le respect que je lui dois et l'affection que j'ai toujours eue.

Vous connaissez mes sentiments et mon esprit de famille. C'est assez vous dire combien ce qui se passe m'est pénible. Je mène ici une vie d'étude et de travail; ma seule préoccupation est de me rendre digne du nom que je porte et de me préparer à bien servir mon pays, le jour où mon devoir m'appellera à le faire.

Croyez, mon cher ami, à mes meilleurs sentiments.

Victor NAPOLEON.

INTÉRIEUR

Paris, 17 avril.

A L'OFFICIEL

Le Journal officiel annonce que M. Parfait, enseigne de vaisseau auxiliaire, est nommé enseigne de vaisseau; M. Jacquemart, capitaine de frégate, est proposé comme capitaine de vaisseau, et M. Rotrou, lieutenant, comme capitaine de frégate, en récompense de leur brillante conduite dans la récente expédition de Casamance, au Sénégal.

M. GAMBETTA A LYON

M. Gambetta aurait promis aux députés du Rhône de visiter Lyon dans le courant de juin.

TORQUEMADA

Victor Hugo a remis hier à l'impression son manuscrit de Torquemada, en trois actes et un prologue. L'œuvre paraîtra dans la seconde quinzaine du mois.

CONSEIL DES MINISTRES

Tous les ministres sont en ce moment à Paris; ils se réuniront demain matin en conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy.

M. ANDRIEU A MADRID

M. Andrieux a été reçu à deux heures au palais, en audience solennelle pour présenter ses lettres de créance.

INCIDENT AU CONSEIL GÉNÉRAL DE SAINT-LO

Un incident s'est produit à l'ouverture du conseil général.

M. Lamartinière a présenté une motion demandant que M. Savary, compromis dans la faillite de la Banque de Lyon et de la Loire, dont il était le président du conseil d'administration, donne sa démission de président du conseil général.

Cette motion a été repoussée.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

La mort de M. Bertrand, sénateur du Cantal, réduit de moitié la représentation sénatoriale de ce département. Il y aura donc lieu, conformément à la Constitution, de faire élire le successeur du sénateur décédé dans le délai de trois mois.

Il n'est pas douteux que le successeur de M. Bertrand soit républicain.

M. Bertrand avait été élu en même temps que M. Brunet, un des plus fameux ministres du Seize-Mai.

MOUVEMENTS MILITAIRES

M. le général de division Japy, récemment remplacé dans la division nord de la région de Tunis, a été nommé à celui de la première division d'infanterie (premier corps d'armée) et des subdivisions de région de Lille, de Valenciennes, de Cambrai et d'Avannes, à Lille, en remplacement de M. le général de division Hartung;

M. le général de division Hartung a été nommé au commandement de la sixième division d'infanterie (troisième corps d'armée) et des subdivisions de Rouen (nord), de Rouen (sud), de Caen, du Havre, de Falaise et de Lisieux, à Rouen, en remplacement de M. le général de division de Maussion, passé dans la section de réserve.

GARIBOLDI EN VOYAGE

Garibaldi et sa famille se sont embarqués aujourd'hui à Palerme sur le Cristoforo Colombo, à destination de Capri, au milieu des acclamations de la foule.

ARMEMENT DE LA CORRÈZE

On vient d'expédier de Paris, l'ordre d'armer aussitôt, à Toulon, le transport la Corréze pour aller chercher des torpilles à Fiume. Les recommandations les plus pressées sont faites par le ministre pour que la Corréze remplisse le plus rapidement possible sa mission.

GRÈVE DE NANTES

5,000 Ouvriers en grève

Nantes, 17 avril.

Une grève qui, si elle devait persister apporterait la plus grande perturbation dans tous les travaux publics et privés et dans de nombreuses industries a commencé à Nantes.

Les ouvriers appartenant à tous les métiers qui se rattachent à la métallurgie, moulure, forgerons, tourneurs, ajusteurs, chaudronniers, modeliers, etc., au nombre d'environ 4 à 5,000, ont cessé le travail dans tous les ateliers de Nantes.

Voici l'origine de cette grève, qui, contrairement aux grèves qui se sont produites depuis quelque temps, à Nantes, dans quelques parties, n'a pour cause ni demande d'augmentation de salaires, ni demande de diminution d'heures de travail.

On sait qu'une proposition de loi, soumise en ce moment à l'examen du Parlement, a pour but d'étendre, plus que le Code civil ordinaire, la responsabilité des patrons en cas d'accidents qui surviendraient à leurs ouvriers ou employés dans le cours de leur travail.

En présence de l'adoption plus ou moins prochaine de cette proposition de loi, les patrons ont fait connaître, il y a quelques jours, dans les ateliers, qu'ils venaient de contracter une assurance avec une Compagnie spéciale contre les accidents, la Compagnie royale belge, et qu'ils entendaient faire partager les frais nouveaux qui allaient leur incomber à leurs ouvriers, au moyen d'une retenue de 40 centimes 0/10 sur leurs salaires. Ces indications furent portées à la connaissance des intéressés, soit verbalement, soit par voie de petites affiches manuscrites fixant à une date déterminée le moment où commencerait cette retenue obligatoire.

Les ouvriers, consultés d'une façon ou d'une autre, refusèrent, non pas qu'ils méconnaissent les avantages éventuels de ces assurances, mais la plupart d'entre eux faisant déjà partie de sociétés de secours mutuels ou ils versent une petite cotisation, ne jugeant pas utile une charge nouvelle, eu égard surtout à son caractère obligatoire. Facultative, tous en acceptaient le principe, sauf à eux de choisir le jour et l'heure d'une adhésion future, ou même de n'y pas souscrire du tout.

Dès jeudi, les fonderies de Nantes en général cessaient tout travail, et hier matin l'arrêt était complet pour les autres parties de la métallurgie.

Une réunion tenue jeudi soir par les ouvriers intéressés, avait désigné deux ou trois délégués pour s'aboucher avec leurs patrons respectifs et leur demander s'ils persistent dans leurs intentions premières.

De leur côté, les patrons avaient nommé une commission relative au même objet.

On comprend, dès lors que, vendredi matin, les délégués ouvriers n'aient pu recevoir qu'une réponse évasive, attendu que les patrons ne voulaient pas s'engager dans une voie quelconque, sans en référer à la commission nommée par eux.

Si la question est bien telle qu'on le dit, le bon droit et la justice paraissent dans leurs prétentions, ils assumeraient sur eux toute la responsabilité de cette grève.

Nantes, 17 avril.

La commission des patrons a demandé aux ouvriers de déléguer un certain nombre d'entre eux pour conférer. On espère que de cette entrevue sortira une solution pacifique.

Il n'y a pas eu, jusqu'à présent, le moindre désordre à signaler.

RÉORGANISATION DE LA TUNISIE

Paris, 17 avril.

On croit que la Chambre sera saisie de la question de la réorganisation militaire, administrative et financière de la Tunisie. Les premières solutions porteront sur les questions militaires et administratives. La question financière, étant plus complexe et impliquant des questions internationales, viendra ensuite.

En conséquence, rien n'est décidé relativement au règlement de la dette tunisienne.

Relativement à la question militaire, l'armée spéciale d'Afrique, des troupes indigènes seront créées avec des cadres français.

Pour la question administrative, on s'occupe de la création de tribunaux auxquels seraient délégués les nationaux français et tunisiens, afin de supprimer la juridiction de nos consuls.

INCENDIE DE DEUX THÉÂTRES

Londres, 17 avril.

Le théâtre de Bolton a été entièrement détruit par un incendie; il y a eu de grandes pertes, mais il n'y a eu aucune victime.

Berlin, 17 avril.
Le théâtre de Schwerin a été incendié pendant une représentation Robert-le-Diable, mais les spectateurs ont pu s'enfuir.

En route pour la Nouvelle-Calédonie

Paris, 17 avril.

Un départ de condamnés pour la Nouvelle-Calédonie a eu lieu hier, à la prison de la Grande-Roquette, à Paris.

Parmi eux se trouve Doerr, l'ex-caissier de MM. Doltus Mieg, condamné à dix ans de travaux forcés pour avoir soustrait une somme de deux millions de francs à ses patrons; Doerr a refusé de voir ses parents avant son départ; il leur a seulement adressé une lettre où il leur demande pardon du déshonneur qu'il leur inflige.

Gabriel Doucet qui, il y a un an, tirait un coup de revolver sur la jeune Angélique Mazzoli, se trouve aussi dans le convoi. Ses parents sont venus l'embrasser avant son départ, ce qui a donné lieu à une scène navrante.

Un troisième nommé Sebapolis, condamné à douze ans de travaux forcés pour faux en écritures commerciales, est parti aussi. Sebapolis s'est essayé à la poésie pendant sa détention à la Roquette, et a dédié des vers à tous ses gardiens. Avant de monter en voiture, il s'est écrié : « En voiture pour la Nouvelle, c'est le gouvernement qui paie. »

La voiture cellulaire les a conduits à la gare d'Orléans, d'où ils sont partis pour l'île Saint-Martin-de-Ré, où ils attendront leur embarquement pour le pénitencier.

ÉTRANGER

ESPAGNE

Le traité de commerce

Madrid, 17 avril.

La discussion du traité de commerce avec la France a continué samedi à la Chambre des députés.

Cette séance a été occupée presque en entier par la réponse de M. Rico, sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances, aux attaques des députés de la Catalogne.

M. Rico a déclaré qu'un patriotisme éclairé exigeait que le gouvernement protège également toutes les industries espagnoles, et non une seule au détriment des autres.

Il a soutenu que le traité favorisait l'agriculture, le commerce et l'industrie de l'Espagne et a adjuré la Chambre de l'approuver, de le déclarer obligatoire pour dix ans et de repousser toutes les amendes.

ANGLETERRE

La situation en Egypte

Londres, 17 avril.

On télégraphie du Caire au Daily News des renseignements intéressants sur la situation actuelle en Egypte.

On accuse Arabi Bey de lacheté; dans les sphères élevées, on croit que les officiers prisonniers sont mis à la torture.

Arabi-Bey en a fait fusiller un certain nombre, en présence d'une imposante réunion de troupes.

Plusieurs dames indigènes, accusées de complicité dans l'attentat des officiers circassiens, ont également été arrêtées, et ont disparu depuis.

Il existe évidemment des dissensions entre l'armée et le ministère.

La situation des affaires est considérée comme très critique.

ITALIE

Le Concordat

Rome, 17 avril.

L'Italie, annonçant le prochain départ pour Paris de M. Desprez, notre ambassadeur auprès du Saint-Siège, ajoute : M. Desprez est mandaté par M. de Freycinet à l'effet de conférer avec lui sur la question du concordat.

Ce n'est pas, nous assure-t-on, au Concordat proprement dit que le cabinet français voudrait toucher, et cela d'autant plus qu'on ne saurait y introduire de modification sans l'assentiment formel du Saint-Siège, mais bien aux articles organiques qui ont été ajoutés au Concordat et que le Saint-Siège n'a jamais reconnus.

Ces articles semblent destinés à subir de profondes modifications dans le but surtout de leur donner une sanction pénale à laquelle serait soumis le clergé.

Il en résulterait une tension assez accentuée dans les rapports du gouvernement de la République française avec le Saint-Siège.

TRISTES RÉSULTATS

D^{ES}

ÉLECTIONS D'HIER

BOUCHES-DU RHÔNE

Marseille, 17 avril.

À la suite des dissensions qui s'étaient produites au sein du Comité central, une fraction de ce comité s'était réunie à la rue des Minimes et avait élaboré une liste composée de MM. Silbert, docteur en médecine; Wind, lithographe, président du Grand-Conseil des sociétés de secours mutuels, et Auguste Thomas, ancien conseiller municipal.

Voici les résultats de cette élection : Inscrits 64,821, majorité relative, 16,206 voix; 13,987, bulletins blancs ou nuls 1,234.

Ont obtenu : MM. Silbert, 11,696 voix; Wind, 11,547; Auguste Thomas, 11,532. Un second tour de scrutin sera nécessaire : il aura lieu dimanche prochain.

Aix, 17 avril.

Il y a eu peu d'entrain; les bureaux ont été constitués à grand-peine vers 9 heures et demie. MM. Ferrières et Favre, candidat du comité central, ont obtenu : le premier, 1,126 voix, le second, 1,002 voix.

Mettre les remèdes à la portée de toutes les bourses en se contentant d'un bénéfice honnête, ne livrer que des médicaments de premier choix, toujours frais, étant souvent renouvelés, telle est l'œuvre philanthropique que s'est entreprise la Grande Pharmacie des Brotteaux. On peut dire que le succès a dépassé ses espérances. Merveilleusement organisée, possédant un vaste laboratoire hors barrières (rue du Midi, aux Charpenneux), la Grande Pharmacie des Brotteaux remplit avec le plus grand soin les ordonnances de MM. les médecins et avec un rabais de 30 pour cent sur les prix ordinaires. Une très forte remise est faite sur les spécialités. Tous les produits sont vendus 30 0/0 au-dessous du tarif ordinaire. Voici un aperçu du prix courant qui sera envoyé gratis et franco à toute personne qui en fera la demande.

Liquor de Goudron. 1 fr. 35 le flacon. — **Extrait de Quina** fluide pour préparer soi-même instantanément le Quina, 1 fr. le flacon. — **Huile de foie de Morue** (importation directe), depuis 2 francs 25 le litre. — **Sirap d'écorce d'orange amère**, 3 fr. 30 le litre, 1 fr. 75 le demi-litre. — **Vins de Quina, Malaga, Madère, etc.**, à 2 fr., 3 fr., et 4 fr. 50 le litre (se vendent aussi par demi litre).

Envoi franco en province. — Bien prendre l'adresse: 32, avenue de Saxe, et 25, rue Cuvier, Lyon.

GUERISON radicale des Maladies de la peau, dartres, eczéma, desquamations, etc., et anciennes, par l'Extrait de Salsepareille de la pharmacie LANGLADE, rue Thomassin, 3. Consultations gratuites tous les jours.

Dépuratif du sang et des humeurs. Sirap de Bochet du Sorbier de Lyon, 32, rue Lantier.

CRÉDIT LYONNAIS
FONDÉ EN 1863
Capital : 200 Millions
Réserves : 80 Millions
SIEGE SOCIAL A LYON

Le CRÉDIT LYONNAIS fournit
en ce moment

5 1/2	aux bons à échéance, à	2 ans.
4 1/2	id.	18 mois.
3 1/2	id.	1 an.
2 1/2	id.	6 mois.
2 1/4	id.	3 mois.

1 1/2 à l'argent remboursable à vue

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 120 millions de francs
Siège social, 16, rue Le Pelletier, Paris

Les bureaux de la succursale du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS, à Lyon, sont transférés

Rue de la République, 19
Angle de la rue de la Bourse

BUREAUX AUXILIAIRES :
A. Boulevard de la Croix-Rouge, 159.
B. Place du Pont, 3, Guillotière.

VÉRITABLE
EAU DE BOTOT
Unique Dentifrice approuvé par
L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

POUDRE de BOTOT
Dentifrice au Guaiacum

ENTREPOT A PARIS : 229, RUE S'-HONORÉ
Dépôt : 18, boulevard des Italiens et chez les principaux commerçants

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. — LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS
ADULTES ET ENFANTS
rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse Farine de santé, dite:

REVALESCIERE

De BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhées, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dardes, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Aux personnes phthisiques, étiennes ou rachitiques elle convient que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 400,000 cures, y compris celles de Mme la duchesse de Castellane, le duc de Plunkow, M. le marquis de Bréhan, lord Stuart, de Desles, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure n° 98.714. — Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalescière. — LÉON PRYCHET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63.476. — M. le curé Comparé, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, de nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure n° 99.325. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans, d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne pouvoir plus faire aucun mouvement, à ne pouvoir plus faire aucun mouvement, à ne pouvoir plus me déshabiller, avec de maux d'estomac jour et nuit des insomnies horribles. BONRIE, née Carbonnet, rue du Balay, n° 44.

Cure n° 100.480. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du médecin, la Revalescière, qui l'a rendue fraîche, rose et magnétique de santé. — J.-G. DE MONTANET, 44, rue Condorcet, Paris, 4 juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 1/2 fr.; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 52 fr. — Aussi la Revalescière chocolatée en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Biscuits anti-diabétiques de Revalescière en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco contre bon de poste. Dépôt partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. Du Barry et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

Evitez toute substitution frauduleuse.

MALADIES DES FEMMES

Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi seul de la Ceinture PUY-LAURENT, bandagiste, 5, rue de la Barre, Lyon. Utile grossesse et suites de couches

LE COURRIER DU COMMERCE
Journal des Halles & Marchés
Paraissant à Lyon

Il donne le cours exact des Bles, Farines et autres céréales de tous les pays. Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'étranger, dont il publie dans chaque numéro les renseignements les plus exacts et les plus complets.

Toutes les Informations du Courrier du Commerce sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A. GOUAN, propriétaire-gérant, Rue de Bonnel, 2, angle de la Guillotière, Lyon.

Le Directeur-Gérant, TONY LOUP

Lyon. — Imprimerie du Courrier du Commerce, rue des Minimes, 2.

Acquisition

M. Antoine Rabatel a acquis de M. Brunet son fonds d'épicerie et herberges, rue Marc-Antoine-Petit, 41. Adresser les réclamations à M. Rabatel, cours Perrache, 23, dans les dix jours sous peine de forclusion.

M. Giraudier a acquis de M. Denis Michel le fonds de teinturier-dégraisseur que ce dernier exploitait cours d'Herbouville, n° 16. Adresser les réclamations dans les dix jours sous peine de forclusion.

A VENDRE
ou à louer
BELLE PROPRIÉTÉ
CLOSE DE MURS
Comprenant Pré, Jardin, Vigne et Maison d'un étage
Située à Brindas, hameau du Gourd
S'adresser à M. BENOIT, au Gourd.

DÉPURATIF DU SANG
Le sirop concentré de Salsepareille QUET aine guérit toutes les maladies contagieuses: Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les acrétes des humeurs, vices du sang, etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense des tisanes. — A Lyon, à la pharmacie QUET, rue de la Préfecture, 5. Dépôt à St-Etienne, pharmacie Didier, rue de la République, 5.

CORSETS sans Mécaniques
brevetés, dispensant de toutes ceintures

NAUDE
22, rue de l'Arbre-Sec, LYON

20 Centimes le rouleau et au-dessus; grande concurrence de papiers peints Nouveaux arrivages de marchandises pour 1882, à des prix inconnus. Magasin rue Hippolyte-Flandria, 19, près rue d'Algérie. Envoi de cartes échantillons sur demande au dehors. Avis à MM. les entrepreneurs en bâtiments et propriétaires. Gros et DÉTAIL

CHAPELLERIE
Maison RIVIER neuve
Fondée en 1842
43, rue Centrale, et rue de l'Hôtel de Ville, 60
Prix fixes

AU NYOSOTIS
Grande-rue de Vaise, 35
Grand choix de nouveaux modèles pour parures de mariées, voiles, couronnes pour première communion.
Détail au prix du gros

Mlle CHEVALLIER
Sage-Femme de 1^{re} Classe
tient des pensionnaires, rue de l'Arbre-Sec, 31, au 1^{er}.
LYON

F^{re} DIEN, Tailleur
7, rue Morier, 7
Tailleur à façon
Réparations en tous genres

L'AVENIR par les Cartes et les Lignes de la main. Lyon, 1, rue des Capucins. Tous les jours de 9 h. à 6 h. (dimanches exceptés).
M^{me} STEPHANIE

Une Maison qui attire en ce moment l'attention de

TOUT LYON

Et des Départements environnants

est la **GRANDE PHARMACIE SAINT-ANTOINE**, en quelques mois seulement, a su gagner l'estime et la confiance de toute la ville et y a pris le premier rang. Ce véritable succès n'est certainement dû qu'à la bonne tenue de cette maison, à la confection consciencieuse des préparations et à l'empressement du personnel à servir vite et bien les nombreux clients qui, à certaines heures, envahissent littéralement cet établissement sans rival. Toutes les ordonnances préparées sous la surveillance assidue de M. PÉTRUS ROCHAT, pharmacien de la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, et propriétaire de cette maison, sont garanties et vendues avec une différence de près de moitié avec les autres pharmacies. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à lui accorder toute leur confiance. Eau d'Hunyadi Janos 0,60 c. la bouteille, Fer Bravais, 3 fr. 50 le grand flacon. Tous les thés purgatifs à 0,90 c. la boîte. Rabais importants sur toutes les spécialités et toutes les eaux minérales. 24, rue Mercière et rue Dubois, 3 (près le quai Saint-Antoine).

GRANDE PHARMACIE SAINT-ANTOINE

MAISON D'ACCOUCHEMENT
Lyon, 22 et 24 rue Bellecordière, Lyon
Tenue par M^{me} PARADIS
Sage-femme de 1^{re} classe de la Faculté de médecine de Paris
REÇOIT DES PENSIONNAIRES, PLACE LES ENFANTS
M^{me} PARADIS reçoit tous les jours, de une heure à cinq heures, rue Bourbon, 2 (angle de la place Belle-cour), les dames malades, stériles ou enceintes qui désirent la consulter.

40^e Année
MAISON D'ACCOUCHEMENT
Lyon, 22 et 24 rue Bellecordière, Lyon
Tenue par M^{me} PARADIS
Sage-femme de 1^{re} classe de la Faculté de médecine de Paris
REÇOIT DES PENSIONNAIRES, PLACE LES ENFANTS
M^{me} PARADIS reçoit tous les jours, de une heure à cinq heures, rue Bourbon, 2 (angle de la place Belle-cour), les dames malades, stériles ou enceintes qui désirent la consulter.

AU SOUVENIR DE BÉRANGER
47, Rue de la République (en face de la Maison des Deux Passages)
CHOIX CONSIDÉRABLE DE VÊTEMENTS D'ENFANTS
Depuis 5 francs

PASTILLES INDIENNES DU DOCTEUR WILSON
souveraines contre la grippe, la toux opiniâtre, convulsive ou quinteuse, la coqueluche, le catarrhe pulmonaire, les bronchites aiguës ou chroniques, la phthisie et les affections du larynx.
Dépôt général: pharmacie LÉON BERTRAND, 55, place de la République. Détail: Pharmacie Saint-Pothin, rue Bugeaud, 21; pharmacie Busset, rue Saint-Alexandre, à Saint-Just; pharmacie Beyssonet, cours de Brosses; pharmacie Centrale; pharm. Vial, à Vaise.
GRENoble: Pharmacie Chatrouse et Marcel; à Saint-Etienne, pharmacie Seigle, rue du Foy, 4.

TRAMWAYS & OMNIBUS
DE LYON
A Michage dans les diverses Voitures, Bureaux et Echoppes de la Compagnie
S'adresser, pour traiter, à l'Agence de Publicité
V. FOURNIER, 14, rue Confort, LYON

TOPIQUE BERTRAND AINÉ
Le seul ayant été breveté et dont le succès a été permis par arrêt de la Cour de cassation du 8 juillet 1854. — Quarante ans de succès. — INFAL-LIBLE contre les douleurs rhumatismales, les névralgies, sciatiques, congestions cérébrales, ophthalmies, douleurs de reins, fluxions de poitrine, pleurésies, toux rebelles, etc. Peu de maladies ne reçoivent un soulagement immédiat par son application. — Prix suivant grandeur, de 50 cent. à 3 fr. — Se vend à LYON, chez l'inventeur, place Bellecour, 24. (Franco par timbres ou mandats).

AVIS. — Se méfier des imitations, exigez comme garantie la signature BERTRAND aine et l'écrite contre. — SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

MAISON PELLERIN-BARDIN
LYON — 41, Cours Morand — LYON
SPECIALITÉ DE
COSTUMES D'ENFANTS
Confection et exécution de Broderies
LINGERIE CONFECTIONNÉE
Trousseaux & Layettes

PILULES BRITANNIQUES
Ces pilules sont purgatives, dépuratives, apéritives, anti-bilieuses, anti-glaireuses, fondantes, anti-apoplectiques.
Lire l'instruction qui est dans la boîte. N'exigent aucun régime.
Les pilules se vendent par boîte de 2, 3 et 5 fr..
Dépôt: Pharm. Savarel, 40, place du Pont (Guillotière) Lyon et dans toutes les bonnes pharmacies. — Envoi par la poste.

Timbre-Caoutchouc
ANCIENNE MAISON LEFÈVRE
144, Boulevard de la Croix-Rouge, 144
C. THIVOLLET Successeur
Lyon — 27, Cours de la Liberté — Lyon

AMER PICON
M. Cl. Favrot, négociant, 8, rue Suchet, à Lyon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il est toujours l'unique dépositaire de l'Amer Picon pour Lyon et le département du Rhône, et que nul autre que lui ne peut se présenter comme agent ou dépositaire de la maison A. PICON.

INJECTION ROUX
GUÉRIT EN 3 JOURS
pharmacie ROUX
141, rue Montmartré
Paris. Dépôt à Lyon, phie BERTRAND, place Belle-cour, 24. Pl. 30

UN COMPTABLE
Disposant de quelques heures par semaine, dépose huit heures du soir, désire les meilleurs
S'adresser ou écrire à l'Agence FOURNIER
14, rue Confort, sous le n° 1938

LIRE-MYSTÈRES de BOURSE
paru par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme). — Capital: 20 Millions de fr.
PARIS — 7, Place de la Bourse, 7 — PARIS

EXPRESS-GRAPHIC PERFECTIONNÉ
Pierre Lithographique Artistique
donnant des centaines de copies d'un écrit ou dessin à l'encre noire indélébile. Le plus rapide et le plus simple de tous les systèmes d'impression.
N° 1 in-octavo 25 x 16 ordinaire 7 fr. Perfectionné 30 fr.
N° 2 in-quarto 28 x 24 encres 12 fr. encres noires 25 fr.
N° 3 in-8 35 x 25 violette 15 fr. indélébile 30 fr.
N° 4 in-folio 45 x 30 id. 20 fr. id. 35 fr.
L'Express-Graphic complet, renfermé dans une jolie boîte en bois, est expédié franco en gare contre un mandat-poste correspondant au numéro.
E. CRÉ, 10, quai de l'Hôpital, au 2^{me}, LYON

EN VENTE
à l'Agence V. FOURNIER
LYON — 14, Rue Confort — LYON
BOTTIN GENEVOIS & SUISSE
pour 1882
6 francs l'Exemplaire relié

EN VENTE
A l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort
BILLETS DE LA LOTERIE
Autorisée par arrêté ministériel du 13 Octobre 1881
En faveur de l'Association de Secours mutuels des Artistes dramatiques
Prix du Billet : 1 franc 50 centimes
DERNIERS JOURS DE VENTE
400,000 FRANCS DE LOTS
Payables en Espèces
GROS LOT: 100,000 FRANCS
2 lots de 50.000 fr. — 2 lots de 25.000 fr. — 5 lots de 10.000 fr. — 50 lots de 1.000 fr. — 400 lots de 500 fr.
Au total 160 lots formant une somme de QUATRE CENT MILLE FRANCS